

## Lettre ouverte au commissaire du Gouvernement à la Cinématographie

Jacques Bobet

Volume 8, Number 2-3 (44-45), March–June 1966

Cinéma si.

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/60643ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Collectif Liberté

ISSN

0024-2020 (print)

1923-0915 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bobet, J. (1966). Lettre ouverte au commissaire du Gouvernement à la Cinématographie. *Liberté*, 8(2-3), 104–111.

*lettre ouverte au  
commissaire du gouvernement  
à la cinématographie*

Je ne crois pas que l'Office national du Film puisse tourner le dos, — ou même ne s'engager qu'à demi, — dans le courant principal du cinéma canadien. Et ce courant est maintenant le long métrage.

Non pas les co-productions de long métrage, mais bel et bien le long métrage canadien, c'est-à-dire, simplement, la naissance et la croissance d'un cinéma NATIONAL. Tout indique que le cinéma canadien va passer par une phase d'identification nationale d'abord, et c'est à celle-ci, au moins, que l'Office doit collaborer de toute sa force.

L'existence, à plus ou moins brève échéance, d'une Banque Fédérale de Crédit, ainsi que l'existence d'une aide provinciale au cinéma ne sauraient en aucune façon dégager l'Office du Film de sa responsabilité dans la croissance de ce cinéma national.

Cette responsabilité sera, avant tout, d'assurer la survie de valeurs culturelles de la plus haute importance dans la vie de ce pays.

Tout film porte des valeurs culturelles et les dissémine avec la force que nous connaissons et qui fait du cinéma l'outil culturel majeur des civilisations modernes. Mais cette culture va de la propagation des téléphones blancs ou de l'adorable postérieur de B.B. jusqu'aux aspirations culturelles profondes d'un

peuple, à l'expression authentique de son visage, de ses moeurs révélatrices, de ses racines les plus enfouies.

Ces dernières valeurs ne sont pas celles qu'un cinéma de secteur privé s'attachera d'abord à mettre à l'écran. Jusqu'à un certain point on peut même miser sur le fait que les *Machins de Louise* et les *Trucs de Suzy* paraîtront une valeur commerciale plus sûre que le petit visage de chien battu de Barbara dans le *CHAT DANS LE SAC*. Je ne les blâme pas, évidemment, mais je pense que durant les quelques prochaines années au moins, un certain cinéma de toute première importance culturelle pour ce pays risque d'être étouffé dans la poussière qui s'élève déjà du cinéma canadien commercial.

Ces valeurs culturelles majeures sont celles que l'Office national du Film a déjà admirablement soulignées et illustrées dans ses courts-métrages. Nous savons tous, maintenant, que son visage le plus connu à l'étranger le Canada le doit aux courts-métrages de l'O.N.F. qui seuls jusqu'à maintenant semblent avoir eu la force de pénétration nécessaire pour déplacer la légende tenace de Maria Chapdelaine.

Nous savons aussi que les meilleurs cinéastes canadiens sont imbus de ces valeurs et sont les meilleurs garants actuels de cette qualité culturelle dans le long métrage. Mais nombre des meilleurs ont déjà quitté l'O.N.F.; d'autres vont suivre. Parce qu'ils ne peuvent pas se payer le luxe de laisser le long métrage se faire ailleurs sans eux. Reste que la qualité du cinéma qu'ils peuvent faire, (nous le savons) cette qualité risque fort de rester sans emploi ou d'être mise au service de causes médiocres ou franchement vénales, dans le secteur privé. C'est pourquoi, fondamentalement, l'O.N.F. ne peut pas tourner le dos à la création des longs métrages ou s'y engager à raison d'un ou deux films par année. Devant la possibilité de survie de notre meilleur cinéma culturel, il n'y a ni tradition, ni légalisme, ni chevauchement des attributions qui doive détourner l'O.N.F. de s'affirmer rapidement et fortement dans cette croissance du cinéma canadien. Non seulement l'O.N.F. ne peut pas tourner le dos à cette mission mais il sait mieux que personne la valeur de chacun des hommes qui ont fait le cinéma canadien, quelles sont les lignes de force de chacun et celles de la production cinématographique canadienne jusqu'à maintenant. Il est inutile de penser que ces lignes

de force vont être coupées brutalement, qu'un cinéma totalement inconnu va naître demain à nos portes. Ou si cela était il y a toutes les chances, au contraire pour que ce cinéma inconnu ne soit que le trop connu cinéma international (qu'il dit !), le fameux cinéma-recette qui continue à faire des ravages dans le monde entier, car c'est le seul qui puisse s'importer et s'implanter directement. Un vrai cinéma canadien ne peut ni s'importer ni rompre brutalement avec le cinéma tel qu'il existait déjà au Canada, dans le court-métrage, c'est-à-dire à l'O.N.F. Ces lignes de force qui, mieux que l'O.N.F., devrait pouvoir les perpétuer, les enrichir, les diversifier ?

A ceci on pourrait encore ajouter qu'un cinéma dans lequel les hommes mettraient le meilleur d'eux-mêmes exige une certaine indépendance économique sur le plan de la production; (avoir à justifier de chaque dollar en termes d'investissement commercial n'est pas toujours le plus sûr chemin vers le recueillement créateur !) qu'il exige aussi un contact continu avec les autres créateurs, un contact que l'O.N.F. pourrait encore assurer très bien sous son vaste toit;

qu'il exige une diversité des méthodes et techniques employées, une flexibilité des horaires, des possibilités d'expérimentation que même la création d'un Fonds d'Aide au cinéma ne permettra jamais comme l'O.N.F. le permet;

qu'il exige, en somme, une sorte de désintéressement commercial dans l'immédiat au profit d'un investissement culturel beaucoup plus considérable dans l'avenir.

Tout ceci, jusqu'à maintenant, parle de "culture" à son niveau le plus élevé, d'investissement culturel et national, de conditions intelligentes de production. Parlons maintenant, très égoïstement, de la simple survie de l'O.N.F.

Ce qui va donner bonne conscience au Gouvernement, contrairement à ce que pensèrent à un certain moment les cinéastes eux-mêmes, ce n'est pas l'O.N.F. qui, justement, n'a jamais donné ni repos ni bonne conscience au Gouvernement canadien, mais ce serait plutôt la législation d'Aide au Cinéma qui s'en vient. Qu'on la trouve nécessaire, indispensable, personne n'en disconvient; mais la possibilité meurtrière qui existe, celle avec laquelle il faut absolument se colleter, c'est qu'elle mette les

cinéastes dans les mains des industriels du cinéma (dans les cas les plus favorables) et dans celles des chevaliers d'industrie le reste du temps. Ce groupe encore restreint d'excellents cinéastes que l'O.N.F. connaît bien pour avoir vécu avec eux depuis 5, 10, 15 ans, et qu'il n'a pas entraînés spécialement à tenir le coup dans "le commerce", de quel poids infime va-t-il peser dans une corrida commerciale telle qu'elle existe dans d'autres pays ? Et pourtant, le meilleur cinéma de ce pays ne repose-t-il pas sans doute sur eux ?

Tout ce qu'une Aide au cinéma semble apporter jusqu'à maintenant (d'après les échos qu'on peut en avoir) c'est une situation qui, au mieux, sera comparable à celle d'autres pays comme la France ou l'Angleterre. Ce n'est vraiment pas une ambition démesurée ! . . . Tous les pays qu'on nous a cités en exemple jusqu'à maintenant n'ont sauvé leur cinéma national (et encore !) que par accident et grâce à la loi des grands nombres ! Les cinéastes vraiment épris de valeurs humaines, nationales, ou artistiques, n'y survivent (d'un film au suivant !) que par des prouesses d'économie, de patience, d'acharnement. Le règne tout-puissant des co-productions (qui n'est souvent qu'une méthode vénale de gruger deux ou trois gouvernements au lieu d'un, aux dépens des principes les plus sains de la création !) ce règne lui-même n'est plus que le nom pudique sous lequel on désigne les productions américaines faites de l'intérieur. Et nous, qui n'avons même pas la possession de nos salles, qui sommes déjà économiquement plus faibles que bien d'autres en regard des U.S.A., c'est le système sur lequel nous comptons pour assurer notre identité cinématographique ! Ouvrons les yeux : l'O.N.F. et Claude Jutra, en trois coups ont produit trois films d'une qualité exceptionnelle : A TOUT PRENDRE (Claude Jutra) POUR LA SUITE DU MONDE (Pierre Perrault et Michel Brault) LE CHAT DANS LE SAC (Gilles Groulx) trois oeuvres qui attirèrent immédiatement l'attention des meilleurs critiques internationaux, et qui ont raté leurs possibilités d'exportation moins par manque de qualité que par une extrême inexpérience des coulisses de la distribution internationale ;

mais plaçons-nous maintenant dans l'avenir, et demandons-nous simplement quel commerçant de la pellicule, ou même quelle bonne âme de la production va entreprendre un film sur le scénario d'un quelconque de ces trois films ? ! . . . et pourtant c'est

sans doute dans cette ligne-là que se place le meilleur cinéma canadien, celui pour lequel on a vraiment le droit de demander un sacrifice au contribuable. Pour le reste on est prié de s'abstenir ou de s'exiler. Si j'étais Claude Jutra, ou Michel Brault, ou Pierre Perrault, ou Gilles Groulx, je ne me sentirais pas beaucoup plus tranquille à l'approche de cette manne qu'on nous annonce et que nous attendons tous la goule ouverte et les yeux au ciel ! C'est bien beau, le Père Noël, mais, de nos jours, la plupart des jouets sont américains, japonais, allemands, italiens ou, à la rigueur, français ! . . .

Soyons raisonnables : s'il se produit, au Canada français seulement, dix films d'une dignité culturelle susceptible de représenter vraiment un peuple à ses propres yeux et aux yeux de l'étranger, il faudra que l'O.N.F. en produise six et en commandite probablement deux autres en sous-main. Cela c'est de l'égoïsme national bien compris !

Mais soyons encore plus étroitement égoïstes, ou sordides même, et songeons à cette maison qui est notre responsabilité.

La fameuse "bonne conscience" dont je parlais précédemment y commence déjà : puisqu'une Loi d'Aide au Cinéma arrive, revenons bien vite à notre "mission traditionnelle". Lavons-nous les mains de cette grande affaire culturelle que serait le cinéma de ce pays ! Nous l'avons fait pour le court métrage; mais maintenant, passons la main ! En ce qui nous concerne, forts de la satisfaction du devoir accompli, plus vieux (et plus sages, bien sûr !) d'une vingtaine d'années, haut les coeurs ! Regroupons vaillamment notre petite équipe (quelque peu décimée ces derniers temps !) et revenons où nous en étions avant tout ce tumulte; faisons mieux, même; revenons où nous en étions avant BLOOD AND FIRE et avant LES RAQUETTEURS !

Erreur, fallacie, illusion ! La "mission traditionnelle", telle qu'elle continue de hanter confusément l'esprit entêté de nos producteurs les plus acharnés et les plus conservateurs, cette mission ne sera plus jamais possible. On peut toujours essayer de la recréer, renvoyer ou perdre des hommes, redistribuer les cartes, les programmes, les fonds, changer les étiquettes, rien n'y fera maintenant : ou bien l'Office du Film va rester en plein courant cinématographique et nager aussi vigoureusement qu'il le pourra encore avec ses effectifs amoindris, ou bien il va se retrouver sur la rive à se sécher le ventre au soleil; et sur la rive nulle mission ne s'accomplit, même traditionnelle.

Qu'on essaie de se souvenir. La fameuse mission traditionnelle de l'O.N.F., celle à laquelle il était possible de croire s'est accomplie durant les années 1945 à 1955 dans une fièvre créatrice incroyable, inconcevable lorsqu'on revoit de nos jours les films que nous produisions avec une telle ferveur. LA MAMMITE ou MALADIE DU PIS DE LA VACHE, qui se souvient que ce fut l'occasion d'une bataille à couteaux tirés sur les qualités et défauts de Kodachrome 16mm ? C'était le bon temps, une vache suffisait au délire ! Seulement la vache (cette vache-là au moins) est morte depuis longtemps. Ni vache, ni veau, ni cochon, ni couvée n'engendreront plus jamais au Canada la grande fièvre créatrice. C'est maintenant la chance que doivent avoir quelques Nigers qui ne connaissent pas leur bonheur ! Je n'annonce pas la fin du court-métrage au Canada; bien loin de là ! Il ne faudrait même pas s'étonner de le voir se porter mieux que jamais; mais ce qu'il est important de comprendre c'est que le court-métrage de qualité, (même ça ! Même seulement ça ! Même un petit film de cinq minutes bien fait sur les maladies de la vache !) n'est plus possible, ni pensable dans une maison qui ne participe pas à un enthousiasme créateur véritable ! Et il est clair que cette fièvre, cet enthousiasme, la gloire et la publicité qui l'accompagnent, vont se concentrer du côté du long métrage. Si l'O.N.F. se place en dehors de ce grand courant, s'il ne participe pas avec force et continuité à la croissance du grand cinéma canadien, la "mission traditionnelle" y passera avec le reste ! L'O.N.F., — c'est tout de même très clair et très simple, — ne sera plus qu'un entrepôt vaguement désaffecté. On n'en parlera plus, parmi les cinéastes, que comme d'une "boîte" où les jeunes (les moins doués !) pourront acquérir leur entraînement aux frais de la Princesse ! De cet entraînement on pensera sans doute ce qu'on pense de celui dispensé en France par l'IDHEC, qu'il est formaliste, vieillot avant l'âge et plutôt stérilisant ! A l'O.N.F. on organisera des visites, des stages, des pèlerinages, même ! après tout ! mais les bonnes recrues iront ailleurs ou fuiront à la première occasion. Dans ces conditions ou pourra toujours essayer de se muer en centre d'apprentissage, ou centre international du cinéma pour les pays sous-développés ou même en Centre national du Film didactique, il y a peu de chance pour que rien réussisse. Le grouillement de la vie, l'actualité, la mode même ! sont des données farouches dans le domaine des arts, et du cinéma en particulier : "On en est" ou "On n'en est pas". Et s'il se trouve que l'O.N.F. "n'en

soit pas", il n'en sera pas du tout ! Pour rien ! Même pas pour la meilleure mission au monde ! Et plus l'O.N.F. voudra se muer en l'une quelconque, ou plusieurs, de ces choses prestigieuses et flatteuses que sont centres d'entraînement ou d'éducation etc... plus il devra relever le défi du long métrage.

Restent deux épouvantails classiques qui font frémir des cinéastes aussi scrupuleux que les nôtres, des institutions plus braves que l'O.N.F., des gouvernements plus endurcis que le gouvernement canadien : celui de la concurrence déloyale à l'entreprise privée ! et celui de la responsabilité morale !

Il est inadmissible que les cinéastes et le gouvernement se laissent intimider par la première de ces deux fallacies ! Si l'on a vraiment peur de la concurrence déloyale de l'O.N.F. dans les salles de cinéma (et j'imagine que les Producteurs indépendants que soutiendront les capitaux américains doivent un peu rire dans leur barbe lorsqu'ils agitent le spectre de la concurrence de l'O.N.F. !) on peut très bien s'entendre alors sur la formule proposée par l'Association professionnelle des Cinéastes : que les revenus provenant des longs métrages de l'O.N.F. retournent non à l'O.N.F. mais au Receveur général, c'est-à-dire au Trésor. Ou encore que l'O.N.F. ne puisse en aucun cas proposer aux distributeurs des conditions plus avantageuses que celles de l'entreprise libre. Mais, franchement, lorsqu'on songe à l'énormité des profits que l'O.N.F. a faits depuis 25 ans avec ses courts-métrages et depuis cinq ans avec ses longs métrages ! on a tendance à sourire !

La responsabilité morale, c'est une autre paire de manches. Le problème se pose en termes simples : l'argent du contribuable peut-il servir à faire des films qui ne soient pas l'expression d'une sorte de vérité collective, objective, et presque statistiquement approuvable ?

Evitons la discussion sur le fait, évidemment, qu'une telle vérité n'existe, n'existera ni n'a jamais existé. Mais pourtant tout le problème est là : si l'O.N.F. fait des films de long métrage (et à mon avis l'O.N.F. ne peut pas NE PAS en faire) alors il faut qu'il accepte le principe et le risque de la liberté créatrice. La pilule est dure à avaler.

Pourtant l'O.N.F. devrait bien se rendre compte que le risque moral ou politique n'est vraiment pas grave lorsqu'on com-

mence à penser à un éventail de productions. Quelle accusation morale ou politique pourrait sérieusement tenir contre une maison qui aurait produit dans la même année POUR LA SUITE DU MONDE, LE CHAT DANS LE SAC, LA VIE HEUREUSE DE LEOPOLD Z, LE FESTIN DES MORTS, et YUL 871 !... Il y a de ces risques qui paraissent énormes chaque fois qu'il faut les prendre et qui, un an plus tard, sont parfaitement anodins.

"Est-ce qu'au niveau d'une société la maturité ne se paie pas de ce prix ? (Clément Perron, *Parti Pris*, avril 64.)

Bien entendu l'O.N.F. devra probablement, ici et là, tenir tête à ses détracteurs, mais il n'y a pas de production valable qui n'ait ses envieux et ses détracteurs. (La seule consolation, c'est que l'insignifiance non plus ne protège jamais !) Pour l'aider à tenir tête, il pourra se souvenir que, tout au long de l'histoire des peuples, ce ne sont jamais les artistes qui ont trahi leur pays. La raison en est simple : les artistes n'ont jamais entre les mains "les affaires d'Etat", les seules avec lesquelles on peut trahir. Leur rôle n'est ni de trahir ni même au fond de penser, mais seulement de communiquer. S'il arrive qu'ils communiquent la trahison, ils ne l'ont pas inventée : c'est qu'elle est déjà dans l'air. Un artiste ne trahit jamais : il dénonce toujours. Bien entendu, les dénonciations qu'un Gouvernement n'aime pas il les baptise "trahisons", mais si le Canada ne doit jamais être plus trahi que par ses cinéastes, la Gendarmerie Royale peut s'endormir à pied, à cheval et en voiture ! Non, en définitive, l'option est claire.

L'Office du Film qui, à une époque, a déjà bêtement raté de devenir la Télévision d'Etat peut très bien rater maintenant de devenir le Cinéma d'Etat. Que ce soit une catastrophe pour l'Office, c'est certain. Que ce soit une grosse perte pour le Canada est presque aussi certain et plus grave encore.

JACQUES BOBET